

Blagnac, questions d'histoire **60**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2020

Plans
de Blagnac
XIX^e siècle

p.1

Les Trappistines
de Blagnac
Entrer au couvent

p.11

Le Blagnac
Billard
Club

p.24

La
géothermie

p.36

La Cie/créature
Les Irréels

p.48



Traceuse de Chemins - Traceuse_2©Marc-Mesplie-photographe

30^e anniversaire
de la revue
1990-2020



Les Trappistines de Blagnac

Entrer au couvent et y vivre

par Annie Thomas

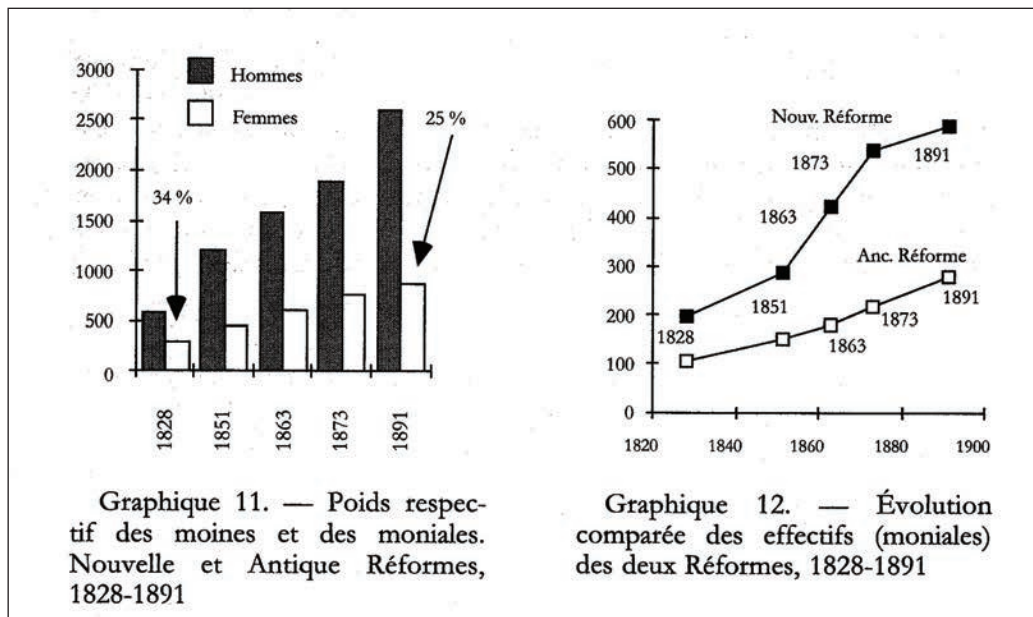
Dans le précédent numéro de notre revue, nous avons assisté à l'installation des Trappistines au château de Maniban en 1852. Elles venaient de Maubec, dans la Drôme, et restèrent dans notre commune près de 100 ans avant leur départ pour Sainte-Marie du Rivet, en Gironde en 1939. Nous allons maintenant pénétrer dans le couvent avec elles, décrire le long parcours qui les amène à prononcer leurs vœux, leur vie entre prière et travail et leur intégration dans la communauté blagnacaise.

L'ÉTAT, LA SOCIÉTÉ ET LA TRAPPE

Tout au long du XVIII^e siècle, la Trappe fascine les écrivains comme Chateaubriand, Vigny ou Huysmans et de nombreux penseurs culturels ou politiques et intéresse les autorités publiques. La communauté elle-même participe à ce mouvement d'admiration en publiant des ouvrages destinés à faire connaître la vie cloîtrée et son austérité. Les ouvrages sur les Trappistines de Blagnac participent de ce mouvement intellectuel. Les Trappistines vivent cloîtrées mais elles ne vivent pas au secret ni en secret. Elles reçoivent volontiers et volontairement des visiteurs. De même l'État, tous régimes confondus, s'intéresse à la Trappe, en particulier parce qu'elle se dote d'une pratique sociale et qu'elle représente une contre utopie par rapport à l'utopie socialiste. Administrativement, les Trappes apparaissent dans les enquêtes de l'État dans la classe IV dite des « congrégations agricoles » appelées aussi parfois « contemplatives agricoles ». Les différents recensements des congrégations menés par l'État et les cartes de Visite (visites des Supérieurs internes à la structure) permettent de chiffrer le renouveau monastique dans les

trappes. Bernard Delpal, dans son ouvrage, *Le silence des moines*, propose deux tableaux sur les effectifs des hommes et des femmes trappistes. En 1851, il dénombre environ 1250 hommes et 500 femmes. Ces deux chiffres montent à près de 2000 pour les hommes et à près de 700 pour les femmes en 1873. Ces chiffres nous apparaissent modestes et ils le sont mathématiquement mais cette modestie ne reflète pas l'influence beaucoup plus grande de l'ordre.

Les effectifs des Trappistes Hommes et Femmes in Delpal Bernard, le silence des moines, 1998.



À Blagnac, la petite communauté du départ, douze sœurs, atteint le chiffre de 50 en 1856 et de 70 en 1859. Cette croissance pose des problèmes perpétuels de revenus et de locaux mais témoigne d'une attractivité qui ne se dément pas au long du siècle.

Les « Visites » régulières sont une source historique

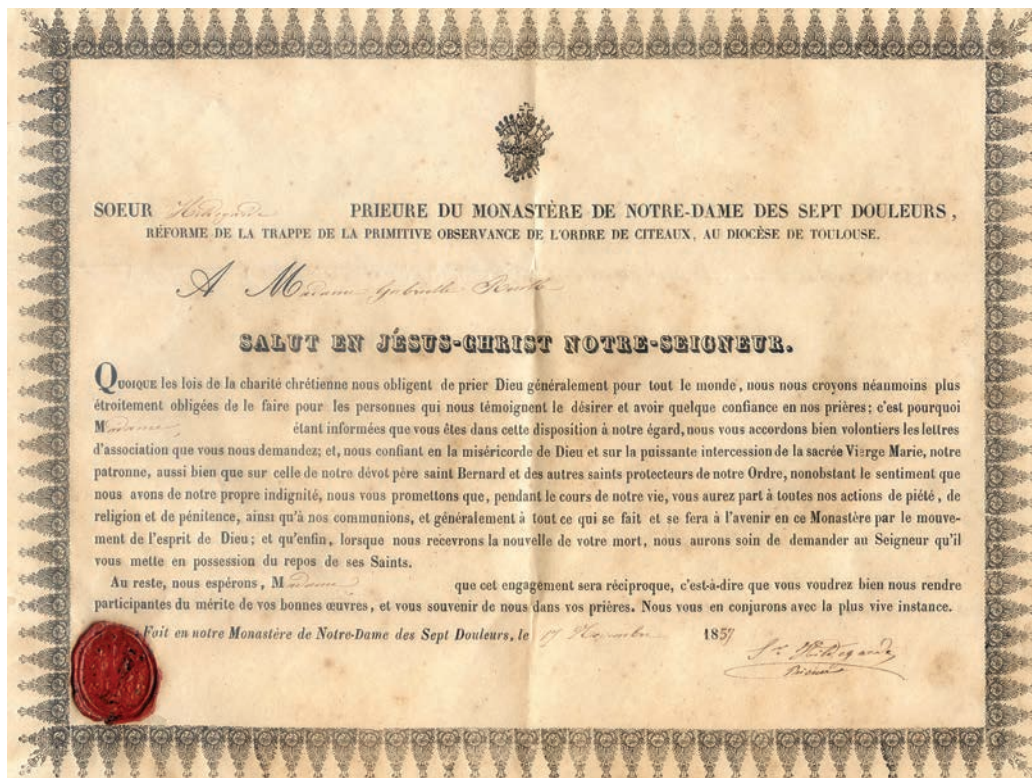
Périodiquement ont lieu des visites des vicaires généraux de l'ordre ou des évêques ou du père immédiat qui transmettent ensuite une carte destinée à être lue à l'ensemble de la communauté. Ces documents précieux fournissent de nombreuses indications sur la vie monastique, les observances de la règle ou pas, la conformité des lieux, la spiritualité... Les visites sont planifiées et connues et chaque membre est invité à dire ce qui ne va pas en privé. Le visiteur s'entretient aussi avec la supérieure, la maîtresse des novices, des converses... La carte contient des recommandations voire des mises en garde. Lors de sa seconde visite régulière en 1854, le Père Joseph Marie Hercelin relevait à propos de Blagnac : « Nous avons trouvé la Maison et les livres de comptes dans un ordre parfait. Nous bénissons Dieu, mes chères Filles, de vous avoir donné une Supérieure si capable de vous conduire dans la voie du salut et soigner ainsi les intérêts matériels de votre communauté... ».

Une adhésion du corps social

Au-delà des penseurs et des politiques, l'afflux des postulants et des postulantes montre aussi une relation forte avec le corps social tout entier. De manière générale, l'implantation de nouveaux monastères est extrêmement bien vécue par les communautés villageoises qui les accueillent.

De nombreux exemples montrent que ce fut le cas à Blagnac. Leur installation a été bien accueillie à la fois par les autorités, le maire Jean Rocolle, comme par les villageois. En témoigne la forte présence des Blagnacais relevée par la presse lors des cérémonies d'installation du monastère en 1852. À un niveau plus individuel,

voici la réponse de Mère Hildegarde, la prieure du monastère en 1857, à la demande d'intention de prière de Gabrielle Rocolle.



Certificat de demande d'intention de prière de Gabrielle Rocolle

L'intention de prière est une demande effectuée par tout croyant à l'intention d'un prêtre ou d'une communauté religieuse par l'intermédiaire d'un mot, d'une lettre ou d'un cahier de prière. Le document indique que la communauté a bien reçu la demande de Gabrielle et qu'elle va engager des prières pour elle « pendant le cours de notre vie » et jusqu'à sa mort. Mais, elle-même est aussi invitée à prier pour les sœurs, « nous vous en conjurons avec la plus vive instance » écrit Mère Hildegarde. Gabrielle Rocolle était la petite-fille de notre premier maire, François Cantayre et l'épouse du maire de l'époque, Jean Rocolle.

Leur intégration se lit aussi dans la topologie blagnacaise à travers le chemin des Sœurs, une des rues actuelles qui descend de la route de Grenade vers le domaine de Maniban.

Elle fut pendant longtemps une voie de service qui permettait l'accès aux nombreux jardins, vignes et parcelles qui la bordaient. Mais son principal intérêt venait de la canalisation qui menait l'eau de la fontaine de Malard, en contrebas de la route de Grenade, jusqu'au château de Maniban et ensuite vers le domaine monastique. Dès que les religieuses s'installent, elles font valoir leur droit sur le chemin qui devient « le chemin des Sœurs ». Elles défendent bec et ongles leur droit à l'eau, la propriété des réservoirs d'eau potable de Malard et n'hésitent pas à faire poser des chaînes aux entrées du chemin.



Plaque Chemin des sœurs - photo A. Thomas

DEVENIR TRAPPISTINE : UN LONG PARCOURS

Dans la congrégation trappistine il y avait deux classes de moniales : les religieuses de chœur (les choristes) et les sœurs converses, soit environ 60 % de choristes et 40 % de converses. Les converses se retrouvent dans la plupart des ordres féminins

et leur origine vient de la nécessité dès le début de donner aux nonnes de chœur davantage de temps pour l'office et pour permettre à celles qui n'ont pas fait d'études d'embrasser la vie religieuse. L'activité des converses était plus orientée vers les tâches matérielles de la vie communautaire. Elles se distinguent par un habit différent de celui des sœurs de chœur qui est blanc. Celui des converses est marron, la couleur de la terre et leurs horaires de travail sont légèrement différents. Pour les trappistines, les converses sont des religieuses comme l'a réaffirmé le chapitre général de 1862. Ce qui n'était pas toujours le cas dans d'autres ordres religieux. Les sœurs de chœur sont tenues d'assurer les gestes qui tiennent du service divin, de la prière, des chants, des décisions concernant les règlements, les constitutions et l'administration générale de la communauté.

Mais les sœurs de chœur doivent elles aussi aller au-devant de toutes les tâches y compris les plus sales ou les plus humbles. Comme dans d'autres ordres, on trouve aussi des sœurs données qui sont en fait des séculières. Elles ne reçoivent pas

l'habit mais vivent volontairement à la périphérie de la communauté.

Les origines sociogéographiques des religieuses, connues grâce aux documents d'engagement, nous permettent de brosser leur portrait. Sans surprise, les choristes viennent des catégories aisées de la société. Elles ont un niveau d'études supérieur au primaire, leur famille versait une dot. Les converses viennent de milieux plus modestes, plus populaires et plus ruraux. De ce fait, elles ne se hissent au chœur que de manière exceptionnelle. En général, elles sont à la charge de la communauté qui les reçoit car elles n'amènent pas de dot. Bien sûr cela alourdit les dépenses des monastères. Que ce soit à Maubec puis à Blagnac, les sources abondent des difficultés financières et de la nécessité perpétuelle de trouver des nouveaux fonds.

Malgré ces origines sociales différentes, les visites des responsables de l'ordre, les enquêtes officielles comme les annales présentent le visage d'une communauté unie où l'on partage beaucoup et où se créent des réflexes collectifs d'une vie commune.

• Les postulantes sont des jeunes femmes

Au milieu du XIX^e siècle, les moniales sont en général très jeunes lors de leur admission. Grâce à Bernard Delpal, qui a consacré une partie de ses travaux à l'abbaye de Maubec, dans les années 1858-1860, soit à l'époque de la création de Blagnac, les femmes de 18 à 30 ans représentent plus de 60% des postulantes qui se présentent à Maubec. Elles sont plus jeunes que les hommes qui postulent.

À Blagnac, les annales rapportent que dès l'arrivée de la nouvelle supérieure, Mère Hildegarde, les postulantes affluèrent. Il y en eut constamment une quinzaine chaque année. Dans ces premières années, les annales retiennent le chiffre de 22 religieuses : 7 fondatrices et 15 novices de telle sorte que l'on commençait à être à l'étroit dans le vieux château. Très vite, ce chiffre monta à 70, on l'a vu, cinq ans après l'installation, avec de vrais problèmes de logement, ce qui rendit nécessaire de trouver de nouveaux locaux. Nous y reviendrons.

Trois religieuses
de Sainte-Marie
du Rivet -
Origine, site
de l'abbaye
du Rivet



L'accueil reçu par la postulante a d'abord comme fonction de bien vérifier que sa vocation est un appel divin et ensuite d'enquêter sur son passé et son origine et en particulier sa filiation. En ce domaine, la sévérité et le contrôle social règnent. En effet, à de très rares exceptions, les filles naturelles n'étaient pas admises tant chez les choristes que chez les converses.

L'observation dure quatre jours minima. Au-delà de l'authenticité de l'appel et la vérification de ses bonnes mœurs, cette période a aussi pour but de tester sa compatibilité avec la communauté. La postulante demeure à l'hôtellerie avec ses habits séculiers. Après ces jours d'observation, elle s'initie et assiste aux principaux exercices de la communauté. La maîtresse des novices assure sa prise en charge.

• La prise d'habit et un nouveau nom

C'est la supérieure qui décide ensuite de la prise d'habit et de son introduction dans la communauté. Elle aura auparavant recueilli les suffrages de la communauté, au scrutin secret. Les cheveux de la postulante sont coupés et elle reçoit son nom de religion. Chez les Trappistines, il débute toujours par Marie pour marquer la dévotion à la Vierge. Ce nouveau nom est rarement le nom de baptême. Il résulte d'un subtil équilibre entre les désirs de la postulante, ceux de la supérieure et ceux de la maîtresse des novices.



*Sœur Chantal
lors de sa prise
d'habits à l'église
de Blagnac en
1936, elle
deviendra
abbesse du Rivet*

• Le noviciat, « plus d'épines que de roses »

Débute alors le noviciat, au moins une année et un jour, avec des rendez-vous réguliers où la postulante réaffirme son adhésion à l'appel que Dieu lui a fait. Pour l'auteur du livre sur Les Trappistines de Blagnac « l'année du noviciat donne plus d'épines que de roses ». « Les commencements sont toujours difficiles, il faut rompre avec les anciennes habitudes, acheter par des sacrifices le droit de s'appeler trappistine, faire preuve d'humilité, d'abnégation... en un mot faire l'apprentissage du martyre ». Le noviciat se conclut à la profession, le jour où la religieuse se lie par serment et prononce ses vœux. Mais avant, il reste à franchir l'interrogation de l'Évêque ou du père supérieur : « on



*Façade Sud du
château de
Maniban et
statue de la
Vierge dans
le jardin*

l'interroge sur ses sentiments, sur sa pleine et entière liberté ». Cela permet de vérifier que la novice n'a été « ni contrainte, ni sollicitée », qu'elle a reçu une éducation chrétienne et qu'elle n'est pas une enfant naturelle. Elle expose ensuite l'itinéraire qui la conduit à la Trappe et tout au long de ce temps d'échanges est vérifiée sa volonté d'engagement. Plus étonnant peut-être est la vérification de sa bonne santé. Une mauvaise santé reconnue l'écarterait presque certainement du monastère. La probation étant finie, la supérieure la présente une seconde fois aux suffrages

de la communauté, « qui décide de l'élection par boules blanches et noires ». La novice doit recueillir les deux tiers des suffrages pour être acceptée. Elle doit en informer sa famille par une lettre d'adieu et signer d'une croix. On peut imaginer que ce ne sont pas des moments faciles à vivre pour tous. Elle ne pourra voir sa famille désormais qu'au parloir pendant une demi-heure séparée d'eux par une double grille et cachée par un voile noir.

Durant la période du noviciat, des refus d'intégration dans la communauté se produisent avec des causes diverses : désobéissance à la Règle, indiscipline, ennui manifesté, non-observation de la pénitence... il y a aussi des départs volontaires de celles qui ne sentent pas prêtes pour cet engagement.

En 1868, un décret du Saint-Siège porte la durée du noviciat d'un an à deux ans.

• La profession : obéissance, chasteté et pauvreté

La profession est accompagnée de cérémonies très symboliques. L'auteur du livre sur *Les Trappistines de Blagnac* nous les fait vivre. « Le jour venu, on prépare sur une table dressée, proche de la grille du chœur, les habits que le prêtre doit bénir... Le célébrant commence la messe, chantée par les religieuses de chœur... ». Avant son sermon, le prêtre se présente à la grille, la nouvelle élue se prosterne devant lui et il l'interroge ; « que demandez-vous ? -Je demande la miséricorde de Dieu et de l'Ordre, levez-vous au nom du Seigneur » lui répond le prêtre. La cérémonie se poursuit par le sermon, l'hymne au Saint-Esprit chanté par les choristes un cierge à la main. Après l'invocation, la novice lit à haute voix l'acte de sa profession, écrit de sa main et signé de son nouveau nom, promettant à Dieu, obéissance, chasteté et pauvreté au sein de la clôture d'où elle ne doit plus sortir.

Puis elle va recevoir le baiser de ses sœurs. Commence alors une cérémonie singulière, l'absoute des morts prononcée pour elle, toujours vivante et symbole de son dépouillement volontaire. Couchée sur le sol, la face contre terre, alors que l'officiant prononce sur elle des paroles funèbres, des obsèques mystiques en quelque sorte. Ensuite la religieuse se lève et va recevoir des mains de sa mère ses nouveaux vêtements. La cérémonie s'achève, elle reçoit une couronne blanche sur sa tête de « nouvelle épouse du Christ ». Pour l'auteur du livre, on meurt au siècle pour se consacrer à Dieu dans une cérémonie assez semblable au baptême.

La profession est l'engagement pris publiquement devant Dieu, les supérieurs, la communauté et deux témoins séculiers. Il s'agit d'un engagement codifié avec une formule strictement définie, couchée par écrit, paraphée par tous. Avec cet acte, elle s'engage à respecter la stabilité, les bonnes mœurs, l'obéissance au sens des règles de Saint-Benoît.

ENTRE PRIÈRE ET TRAVAIL : LA VIE AU COUVENT

Suivons l'auteur *Des Trappistines de Blagnac* qui se propose de franchir les murs silencieux, « en ouvrant devant nous ces portes, pour nous faire voir, à travers les grilles du cloître, les mystères de la mortification chrétienne et en soulevant le voile qui les couvre pour nous montrer une belle figure de religieuse ».

Comment s'articule la vie contemplative et la vie active ? Comment vit-on la dualité des monastères cisterciens, tournés vers le ciel et vers la terre. Voyons ce qu'était la vie d'une trappistine.

Sa journée alterne des phases de prière, de travail, de réunions en particulier au chapitre, de promenade, de méditation, de repas bien sûr suivis d'une retraite dans le dortoir en commun à 19 heures en hiver et 20 heures en été. Car, été comme hiver, sa journée commence très tôt, au son de la cloche, à deux heures du matin pour un premier office. Cinq minutes après s'être levée, elle est au chœur, récitant l'office de la Sainte Vierge.

et des compagnies de voltigeurs depuis 1823 à la suite de la guerre d'Espagne et de l'exiguïté des casernes toulousaines. Elles furent abandonnées en 1852, l'année où les Trappistes s'installent au château. Elles donnent leur nom au chemin qui les longe, le chemin des anciennes casernes ou le chemin du couvent pour les vieux Blagnacais.

Ces anciennes casernes, un long bâtiment, appartenaient à M. Debax dont la famille possédait aussi les terres environnantes. Les annales n'indiquent pas son prénom mais on peut supposer qu'il s'agit de Pierre Debax qui fut maire de Blagnac de 1865 à 1870 et père de Félix Debax. L'histoire retient que sa foi aida à trouver une solution car il déclara à la Mère supérieure : « Je voudrais bien vous laisser la partie de ma propriété qui touche vos terres, afin que vous m'obteniez une place au ciel... ». Ce long bâtiment fut baptisé la maison de Saint-Benoît.

*Le mur
de clôture
du monastère -
cliché
des Dominicaines
transmis par
sœur
Marie-Ancilla*

Le 21 novembre 1856, on pratiqua une brèche dans le mur pour permettre à toute la communauté de visiter le bâtiment. On y aménagea un four de boulangerie, un dortoir au premier étage, des cloisons pour installer des pièces... Chaque jour pendant une heure toute la communauté allait démolir le vieux mur de la clôture sans le dépasser et il fallut en construire un deuxième.

Le premier lundi de carême 1857, une vingtaine de sœurs converses furent désignées par la mère supérieure pour occuper le dortoir. Tous les soirs et toutes les nuits,



tous les jours à deux heures du matin, sous la conduite de Sœur Salomé, elles se levaient, s'habillaient et traversaient le parc, munies d'une lanterne pour assister aux offices, qu'il pleuve, qu'il vente où qu'il neige. Cela dura 25 ans et les annales rapportent que mère Hildegarde les regardait, les larmes aux yeux, depuis sa fenêtre quand il faisait froid ou qu'il pleuvait à torrents.

Les cisterciennes dorment sur de simples planches de sapin recouvertes

d'une paille ordinaire séparées par un rideau de toile. Elles gardent leurs habits réguliers pour se lever plus vite.

Le repas est servi sur une table sans nappe, entourée de bancs et l'on y mange beaucoup de légumes et plusieurs fois par semaine des laitages, des bouillies. Il y a peu de viande, de poisson et d'œufs. Le livre dit « la nourriture est frugale mais abondante, simple mais saine ». Parfois certaines jeûnent et pratiquent ainsi une pénitence supplémentaire. Les annales soulignent que les mères fondatrices étaient animées d'une grande ferveur. Et, fruit de cette ferveur de pénitence ou d'un manque de revenus, les premières années furent celles d'une grande privation. « on ne mangea que du pain noir pendant quatre ans. Les santés s'en ressentirent ». Mère Hildegarde, bien que jeune et timide, prit les choses en main et décida de servir du très bon pain à table. Car, la frugalité, les pénitences et certainement la pauvreté de la communauté eurent des conséquences dramatiques sur la mortalité des religieuses.

Après le repas de midi, on se promène au jardin, en tenant un livre ou un chapelet à la main, dans le silence le plus complet. Car, les religieuses pratiquent le silence monastique pour faciliter leur approche de la divinité. « Elles sont toujours silencieuses, soit au travail, soit au repas ; seules ou en communautés, dans les champs et à l'ouvrage, partout excepté au chœur ». Bien sûr, elles échangent avec la supérieure, au chapitre, lors des lectures mais pour le reste du temps, pour accompagner leur silence, elles ont mis au point une forme de langage par signes. Après le déjeuner et la promenade, chacune se rend au parloir et reçoit des mains



*L'escalier
intérieur
du château
de Maniban*

de la mère supérieure les indications pour le travail de l'après-midi. Les trappistines de chœur qui ont la charge du chant de l'office canonial travaillent moins que les sœurs converses.

• **Le chapitre et les coupes**

Il est temps d'évoquer un moment particulier dans la vie monastique, le chapitre et la coupe. Le chapitre, c'est d'abord, sous l'autorité de la supérieure et dans une salle dédiée, le lieu de délibération sur les affaires du jour, de votes sur les décisions à prendre, de lecture des règlements... Mais c'est aussi le lieu où l'on sermonne les religieuses et où l'on entend les coupes. On y vit la doctrine cistercienne de « l'humanité qui abaisse pour être élevée ». Car le chapitre est un lieu voulu comme une école où l'on apprend sans murmure l'humiliation pour faire place à la charité. C'est certainement parmi les pratiques celle qui peut soulever aujourd'hui le plus d'incompréhensions. Car, nous sommes peu habitués à faire l'aveu de nos misères les plus secrètes à un supérieur qui a autorité sur nous et à nos collègues et à nous prosterner devant eux.

La trappistine commence par la formule traditionnelle : « Mea culpa, je dis ma coupe », s'accuse, écoute sa réprimande de la bouche de la supérieure, se met à genoux pour la recevoir et se retire. Parfois, ce sont ses propres coreligionnaires qui évoquent ses manquements à la règle. Là aussi, l'attitude et le traitement sont les mêmes. La fonction essentielle de la coupe est l'apprentissage de l'humilité, de la pénitence mais aussi celle de l'absolution. Pour Bernard Delpal, c'est un processus qui amène la communauté à se corriger en permanence mais aussi à se réconcilier en permanence. L'importance de la pénitence est un des traits caractéristiques de la spiritualité cistercienne.

• **Travailler de ses mains la terre de Maniban**

Le travail manuel fait lui aussi partie de la spiritualité bénédictine depuis toujours. Le XIX^e siècle ne déroge pas à la lettre et l'on voit fleurir l'exploitation directe de terres par les anciens ou les nouveaux monastères cisterciens. Les trappistines s'installent sur le domaine de Maniban car il comportait près de sept hectares d'une très bonne terre de l'ancien lit alluvionnaire de la Garonne, des ramiers exploitables, un accès à la Garonne et de nombreuses sources précieuses pour les cultures... Peu

à peu, les religieuses achetèrent le terrain au sud du château et en quelques années leur propriété s'étendait pratiquement jusqu'au plan du Port et à l'actuel pont de Blagnac. La photo aérienne de 1926 est un fidèle témoignage de l'importance du domaine.

Aussi ne soyons pas étonnés si à côté du spirituel, on rencontre toujours le temporel dans les monastères cisterciens. D'abord parce que le travail possède des qualités intrinsèques et vertueuses au regard de cette doctrine. Il est ascèse, pénitence,

*Photo aérienne
de 1926 n° 128.
AM de Toulouse.
Le long de
la Garonne,
le domaine de
Maniban*



volonté et non soumission. Ensuite parce qu'il permet à la communauté d'être autonome financièrement, le livre le dit crûment « Les religieuses gagnent le pain qu'elles mangent sans le devoir à personne, comme tant d'oisifs... qui ne font que consommer ici-bas sans rien rapporter, sans jamais produire ». Elles peuvent ainsi accueillir des postulantes de plus en plus nombreuses, des hôtes et pratiquer l'aumône aux pauvres. Le travail manuel a aussi l'avantage de laisser le cœur et l'esprit libres pour Dieu : les cisterciens essaient d'être des priants en tout temps. De plus, les travaux de plein air sont prédominants et le contact de la nature rapproche du Créateur.

Dès leur arrivée à Blagnac, les Trappistines aménagent le domaine pour s'y livrer

*Le château
entouré
de champs
vers 1948 -
cliché
les Dominicaines
transmis par
sœur
Marie-Ancilla*



à des activités agricoles. Le parc à la française devant le château devint un immense champ de cultures. Elles ne tardèrent pas à créer une ferme et un élevage de vaches laitières. Les annales racontent : « nos mères remplacèrent l'agréable par l'utile : les grandes allées du parc se rétrécirent pour laisser moins d'espace à la promenade et plus de terre à l'agriculture. Les grands chênes tombaient pour être remplacés par de vulgaires légumes... ». Vulgaires peut-être mais en tout cas très utiles pour nourrir une communauté grandissante ou pour être vendus et procurer des revenus. Les annales toujours évoquent les récoltes de pommes de terre qui étaient gardées avec d'autres légumes dans une maisonnette située vers le milieu du mur de clôture près de la route de Toulouse à Blagnac.

L'auteur du livre laisse voir une religieuse de Blagnac au travail et nous éclaire sur ses activités. « Le soleil la trouve toujours à sa place, cultivant la terre une bêche à la main, promenant la brouette devant soi, filant du chanvre une quenouille au côté, employant l'aiguille à la couture, soignant les troupeaux, pétrissant le pain, chauffant le four, maniant le balai, se prêtant, en un mot, à toutes les nécessités d'un ménage, lessive, ravaudage, métier quelconque, laborieuse à l'atelier, active dans les champs et silencieuse à l'ouvrage ».

Le travail est organisé avec soin dans les « Us », les règlements d'organisation de la vie monastique. Il est particulièrement agencé dans le temps et dans les espaces avec une forme régulière qui ne change que lors du passage de l'hiver à l'été. En général, le temps de travail est fixé à cinq heures en été et à trois heures et demie en hiver. Les attributions ne connaissent pas la frontière choristes/converses même si les offices de chœur, bien sûr, reviennent aux choristes. Mais à leur tour elles peuvent nettoyer l'étable, faire la vaisselle, ramasser et laver les légumes...

Les questions temporelles, économiques occupent donc une grande partie de la vie des moniales. Il faut trouver des ressources pour recevoir les nouvelles vocations, envisager de nouvelles constructions comme à Blagnac à compter de 1860.

• **L'ouverture d'une école**

Très tôt après la fondation, en 1854, les religieuses ouvrent une école gratuite pour les petites filles. Les annales indiquent « pour donner satisfaction aux habitants de Blagnac ». Rappelons que Blagnac ne possédait pas d'école publique de filles avant 1881 malgré les nombreuses lois qui lui en faisaient obligation. En 1856, on lui adjoignit une école payante. Elle se trouvait dans la vieille maison nommée Saint-Joseph, l'ancienne forge des casernes. « Un beau jour en 1859, elle s'écroula de vétusté, sans accident de personnes, heureusement ». Cela donne une bonne idée de l'état des bâtiments du château dans ces temps pionniers. L'école est transférée dans le bâtiment nommé Saint-Benoît, les anciennes casernes. Les Trappistines étaient secondées dans cette tâche scolaire par des religieuses d'une autre congrégation, les Sœurs de Nevers, car étant cloîtrées, elles ne pouvaient assumer ce rôle. Une clôture en planches séparait la cour de récréation des enfants et leur école de l'enclos du monastère. Une des religieuses, la mère Pauline de Ranchin, allait malgré tout à l'école donner des leçons de piano à quelques élèves. Comme le concluent les annales, « on alliait ainsi les nécessités du moment et les obligations de la clôture cistercienne ». L'école fut fermée en 1881.

• **Mourir et être enterrée au couvent**

La fin de la vie est un moment particulier pour les Trappistines. Quand une sœur malade entre en agonie, les autres sœurs répandent des cendres par terre en forme de croix, couvrent cette croix d'un linceul et déposent la moribonde dessus. L'on sonne les cloches pour appeler l'ensemble des religieuses au chevet de leur consœur. Elles se prosternent autour d'elle et entament les sept psaumes pénitentiels. Quand

Le cimetière
du couvent



la mort advient, les religieuses chantent le *Subvenite*, lavent le corps et le transportent à l'église, revêtu de l'habit monastique et le visage découvert. Jusqu'au moment de l'inhumation, plusieurs religieuses se relayent pour prier aux côtés de la défunte, ne laissant jamais son corps seul. Avant l'enterrement, on chante l'office des morts. On couvre la figure du cadavre par sa capuche, et on le porte au cimetière avec une procession très ritualisée et très solennelle. Le cadavre est enterré directement dans la terre, sans cercueil.

Le couvent est créé en 1852 et dès le 6 mai 1855, il faut creuser la première tombe dans l'enclos du monastère. Celle de la mère Marie de Sales Lioud qui n'avait que 42 ans. Elle était une des fondatrices du couvent. Les Annales rapportent qu'elle appartenait à la famille des Montgolfier d'Annonay. Elle était la maîtresse des novices, rôle clef dans un couvent. Son décès et son enterrement entraînèrent de graves débats et des décisions pas toujours réglementaires. La mère Supérieure avait anticipé les difficultés en s'adressant au Préfet dès le 9 mars 1855 pour lui indiquer qu'en vertu des règlements cisterciens, le monastère devait renfermer un cimetière dans la clôture. Elle connaissait parfaitement les règlements administratifs qui l'interdisaient mais demandait au préfet une autorisation spéciale ou une recommandation de sa part.

Le préfet en référa immédiatement au maire de Blagnac, Jean Rocolle, dès le 14 mars 1855, en lui demandant son avis et si cette ouverture était conciliable avec le décret du 23 prairial an XII qui autorisait chacun à se faire inhumer dans sa propriété mais le rejetait pour les congrégations religieuses ou tout autre groupe constitué. Le courrier du préfet se termine en demandant au maire de s'adresser à la mère supérieure pour qu'elle rédige une demande au ministre que lui-même transmettra. Le préfet n'oppose pas un refus formel mais s'abrite derrière le décret. Il peut compter sur l'appui du curé, l'abbé Alzieu qui souhaitait l'inhumation des religieuses dans le cimetière paroissial. Le maire alla dans ce sens et refusa toute permission à venir. Alors que dans le même temps, sans surprise, l'autorité diocésaine avait exprimé un avis favorable.

Mais, le 6 mai, Mère Marie de Sales Lioud meurt et Mère Hildegarde refuse l'inhumation au cimetière paroissial menaçant de faire transporter le corps à Maubec. Dès le lendemain, le 7 mai, le préfet répond à un courrier urgent du maire l'avisant de ce décès et lui demandant l'autorisation d'inhumer le corps au couvent. Le maire a eu le soin de préciser que le terrain concerné est hors du village et à plus de 100 mètres de toute habitation et que Mère Lioud est une des propriétaires du couvent. Le préfet rappelle au maire que c'est à lui de statuer en fonction du décret et que pour sa part il n'a pas d'opposition car il s'agit d'une des propriétaires mais

que l'aspect collectif n'était pas possible. Mère Lioud est bien inhumée mais la suite reste à écrire.

Fort heureusement, l'abbé de la Grande trappe et vicaire général de la congrégation, Dom Timothée, était à Blagnac lors de ces journées compliquées et usa de ses talents de diplomate vis-à-vis du maire du village. Comprenant qu'une permission écrite serait difficile à obtenir pour un cimetière, il dit amicalement au maire : « Je ne vous demande pas de permettre mais de laisser faire ». Il en fut ainsi et le cimetière fut aménagé au-dessus de l'escalier qui mène à la grotte. Le Père Pothin, l'aumônier du monastère, l'avait béni dès le 7 mai.

En 1859, lors de la première visite du nouvel archevêque de Toulouse, Monseigneur Desprez, le cimetière compte déjà 15 tombes. Pour les Annales, ce chiffre élevé s'explique par une vie austère et dure mais aussi par la fièvre typhoïde qui frappait souvent. Sur les quinze religieuses décédées, neuf n'avaient pas 30 ans et cinq les atteignaient à peine. L'une d'entre elles, une novice, avait 19 ans. Par les hasards de l'histoire, le cimetière abrite la tombe de Mère Marie Bernardine d'Aldéguier dont l'ancêtre Jean Antoine d'Aldéguier, construisit vraisemblablement le château de Maniban vers 1650. Ce cimetière existe encore de nos jours sans que le monastère possède un quelconque document pour son installation. Après les Trappistines, il abrita les tombes des Dominicaines qui s'installèrent en 1939 et de nos jours celles des religieux des Béatitudes.

LE MONACHISME AU FÉMININ

Le monachisme des femmes est à réintégrer dans la longue histoire du « catholicisme au féminin » (selon l'expression de Claude Langlois). Les moniales font partie intégrante de l'ordre cistercien. Elles en sont une branche subdivisée comme les moines en deux observances qui se partagent les communautés françaises : celle de la nouvelle réforme et celle de l'antique réforme (les Rancéennes) dont fait partie Blagnac. À l'égal des communautés masculines, les communautés féminines se vivent comme des instances de pratique et d'observance, « une utopie pratiquée » selon les mots de Bernard Delpal. Contrairement à la prêtrise, le monachisme est ouvert autant aux hommes qu'aux femmes. Il n'y a pas de différence entre les vœux prononcés par les hommes et ceux prononcés par les femmes.

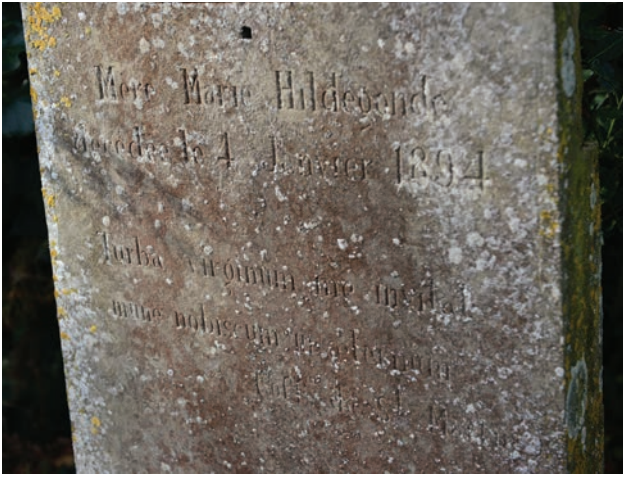
Mais une inégalité subsiste, seuls les moines peuvent être ordonnés. Cela implique tout d'abord que les monastères de femmes sont dépendants des monastères d'hommes pour les sacrements (messe quotidienne, confession) et pour l'accompagnement spirituel. Et puis, les monastères de femmes sont soumis à la tutelle masculine. Ainsi les trappistines de Blagnac sont soumises à leur père immédiat, aux moines de leur abbaye de référence, Aiguebelle puis, au cours du siècle, Sainte-Marie du Désert. Elles sont soumises aussi à leur évêque et celui de Toulouse ne leur a pas toujours été favorable. Elles sont très surveillées par la curie de Rome en particulier en termes de clôture, ne peuvent prononcer des vœux solennels, ne sont pas représentées au chapitre général de l'ordre. Leur supérieure n'est pas élue à vie comme pour les hommes mais pour 3 ans seulement.

Ainsi Mère Hildegarde fut élue la première fois en 1855 lors d'une cérémonie présidée par Dom Gabriel Monbet le supérieur de l'abbaye d'Aiguebelle, le curé de Blagnac, l'abbé d'Alzieu et le père Pothin, leur aumônier.

La supérieure réunit la majorité des suffrages et ce fut le cas lors des 12 élections suivantes. La jeune communauté comptait lors de cette première élection, neuf professes de chœur, 7 novices ou postulantes de chœur, 15 novices ou postulantes converses et quatre sœurs données. Soit 42 personnes après 3 ans d'existence.

Enfin, les religieuses ne bénéficient d'aucune exemption aussi minime soit-elle à la différence des religieux. Elles ne peuvent rédiger leurs usages (les Us) et

*La tombe de
Mère Hildegarde
au cimetière
de Maniban*



constitutions. Tout cela crée des malaises qui se reflètent dans les différentes pétitions et demandes qu'elles adressent aux chapitres généraux. Par exemple, en 1851, les religieuses de Maubec, un an avant leur départ pour Blagnac, remettent une supplique à leur Père immédiat Don Orsise composée de pas moins de 12 demandes aux fins de discussion au prochain chapitre général.

L'une de ces demandes concerne leur voile de laine qu'elles souhaitent ne pas avoir à doubler comme la règle l'exige car elles travaillent à l'extérieur dans un pays chaud et ces conditions d'habillement les gênent. Pour obtenir cela, ce qui fut fait, elles sont obligées d'en passer par leur Père supérieur puis par le chapitre général. On le voit, les moniales sont dans un état de subordination étroite mais les choses bougent sous l'effet de leur pression dans le sens d'une plus grande autonomie.

• **Le monachisme est-il un lieu d'émancipation des femmes ?**

Les études historiques de genre se sont penchées sur les monastères féminins, il est vrai un des rares exemples de communautés féminines autonomes. Alors qu'il est un lieu extrême d'obéissance et de reproduction des rapports sociaux de sexe, pour beaucoup d'historiens et d'historiennes, le monastère a aussi initialement représenté la possibilité pour les femmes d'échapper à la condition réservée à leur sexe dans les sociétés patriarcales, notamment en sortant des schémas pré-tracés des mariages arrangés et de la fonction de reproduction. Ainsi pour les femmes, « le paradoxe de la vie religieuse » est de se situer « entre les deux extrêmes – obéissance et émancipation » selon Isabelle Jonveaux.

EN 1860, UNE NOUVELLE ÈRE COMMENCE AVEC LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

La carte de visite de 1856 mentionne un personnel de 51 personnes qui monte à 70 trois ans après. Cette pression rendait indispensable la construction d'une église

*L'église
néo-gothique
et l'hôtellerie
du couvent*



et de nouveaux bâtiments conventuels. Les travaux débutèrent par l'église néo-gothique en 1860.

Les mères cherchaient les pierres et les moellons de brique sur leurs terres, les postulantes et les sœurs données ramassaient les galets dans la Garonne et les amenaient aux ouvriers pendant la pause méridienne. L'église fut inaugurée en 1862 et dès lors ses deux cloches appelèrent sept fois par jour les moniales à la prière. Une brève volée les avertissait de cesser leurs occupations et quelques minutes plus tard, cent coups tintés leur donnaient le temps d'arriver au chœur. Enfin, le 1^{er} mai 1862 fut posée la première pierre du bâtiment conventuel mais la pauvreté de la communauté, les nombreux événements historiques, le coût que représenta la construction de l'église firent que les quatre ailes du cloître ne furent jamais construites, le bâtiment en compte deux et la troisième aile du bâtiment resta à jamais inachevée.



*Les deux ailes
du cloître.*

Malgré les aménagements pas toujours respectueux de son architecture, le château lui est toujours là et reste aujourd'hui encore un des éléments centraux de notre patrimoine blagnacais. Le couvent de Sainte-Catherine de Sienne, tel est son nom aujourd'hui, ainsi que le château sont classés à l'inventaire général du patrimoine français.

Laissons le mot de la fin à une Trappistine de Blagnac qui s'exprime dans le livre édité en 1856 : « Nous vivons toutes côte à côte, choristes et converses, novices et professes, unies ensemble par l'égalité monastique ».

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales de Blagnac. 1-P-A 1855/1867. Correspondance relative à la communauté trappistine et demande d'autorisation du cimetière.

Dictionnaire des ordres religieux, t. IV, vol 23 de l'*Encyclopédie Migne*, éd de 1859. Mise en fiche par le Père Hélyot et l'abbé Badiche.

Un prêtre, *Les Trappistines de Blagnac ou la femme à la Trappe*, Toulouse, imprimerie Troyes Ouvriers réunis, 1856.

« Annales de Blagnac » rédigées par Mère Madeleine Freydier - Fonds de l'abbaye de Blagnac, archives de l'abbaye du Rivet 33 124 Aulos.

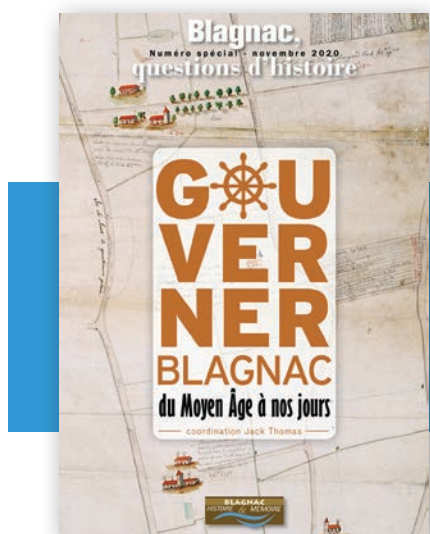
Isabelle Jonveaux, « Les moniales et l'emprise du genre », Enquête dans des monastères catholiques de femmes, *Sociologie* N°2, vol. 6 | 2015.

Delpal, Bernard, *Le silence des moines, les trappistes au XIX^e siècle, France-Algérie-Syrie*, Beauchesne éditeur, 1998.

Les Religieuses Cisterciennes de l'Étroite Observance ou Trappistines, Toulouse, imprimerie d'Ecos et Olivier, 12, place saint-Georges. 1921.

Sœur Marie-Ancilla, *Le monastère cistercien de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Blagnac) 1852-1939*.

Mes remerciements les plus vifs à Mère Marie-Christine Vilmain et Sœur Marie-Benoit Bernard de l'abbaye de Sainte-Marie du Rivet, à Sœur Marie-Ancilla du couvent des Dominicaines à Lourdes et au Père Michel Martin-Prével de la communauté des Béatitudes de Blagnac.



La revue spéciale
GOUVERNER BLAGNAC
du Moyen âge à nos jours
est disponible dans vos kiosques